



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 2 mars 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne les lots 6 693 630 et 3 388 677 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, terrains situés sur la rue du Harfang. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement numéro 595-2007) numéro 2026-003 afin de réduire la largeur minimale de deux (2) terrains partiellement enclavés et pour autoriser les lots de formes irrégulières.

Règlement de lotissement	Normes	Projet	Dérogation demandée
591-2007	Largeur minimale d'un lot partiellement enclavé hors du périmètre d'urbanisation 18 m	11.41 m	6.59 m
591-2007	Les nouveaux terrains créés après l'entrée en vigueur du présent règlement doivent être lotis selon une forme rectangulaire et régulière dont les lignes de terrain sont droites, rectilignes et non brisées	Terrains de formes irrégulières	n/a

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 12 février 2026.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, le 12 février 2026, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 12 février 2026.

Stéphanie Gaudreau,
Directrice générale et greffière-trésorière